



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITÉ  
EXCEPTIONNELLE DU CENTRE DE  
RENCONTRE AU PROFIT DE L'ANJCA

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 09 décembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

**PARC EXPO FOIRE**

**PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITÉ EXCEPTIONNELLE DU  
CENTRE DE RENCONTRE AU PROFIT DE L'ANJCA**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par des associations niortaises aux fins d'organiser des manifestations.

Par délibération du 8 décembre 2008, le Conseil municipal a posé des principes tarifaires pour l'accès des associations à cet équipement.

La 6<sup>ème</sup> édition du Salon des Couleurs, organisée par l'association ANJCA, s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2009.

Pour cela, l'association a réservé le Centre de Rencontre et de Communication.

Considérant l'intérêt de cette manifestation, très appréciée des exposants amateurs, professionnels et visiteurs, je vous propose d'accepter à titre exceptionnel la gratuité d'utilisation de cette salle.

Cette aide en nature est estimée à 4 546, 88 € hors taxe soit 5 438,06 € toutes taxes comprises.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accorder la gratuité d'utilisation du Centre de Rencontre et de Communication du Parc des Expositions à l'association ANJCA , pour le 6<sup>ème</sup> salon des couleurs qui s'est déroulé du 10 au 12 octobre 2009.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**